

# Trafic aérien :

## Moins de nuisances pour tout le monde !

Depuis janvier dernier et l'annonce du Secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, le projet de «modification de la procédure de décollage par l'Est depuis Orly» est gelé. Pour autant, nous restons vigilants et souhaitons être force de proposition, avec une solution réduisant les nuisances pour tous les territoires.

### Rappel de la situation



**Courbe noire :** Ce tracé représente la procédure réglementaire en vigueur depuis plus de 10 ans, et qui n'est pas respectée par les compagnies aériennes.

**Courbes bleues :** Ces tracés représentent les trajectoires réellement empruntées par les avions, et montrent clairement que la procédure réglementaire (courbe noire) n'est pas respectée.

**Courbe rouge :** Ce tracé représente la nouvelle procédure qui était proposée par la D.G.A.C. et qui concentre le trafic aérien au-dessus de la forêt de Sénart et Soisy-sur-Seine. Cette nouvelle procédure visait, par ailleurs, à concentrer les flux.

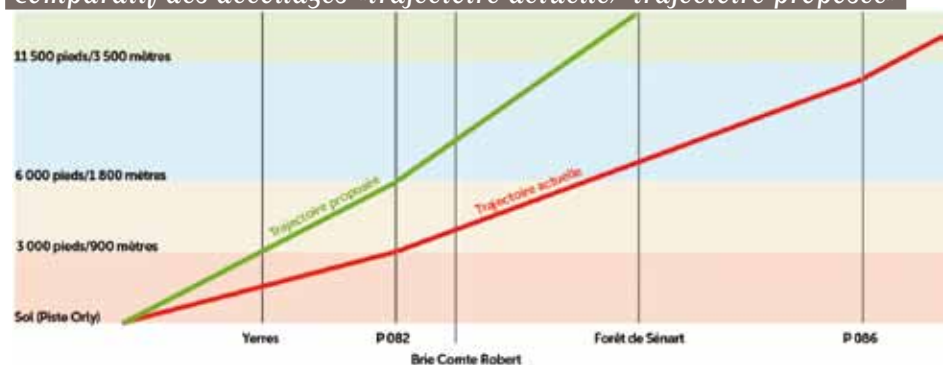
## Une proposition qui réduit les nuisances pour tous les territoires !

Sans attendre la reprise des discussions et une éventuelle concertation sur le sujet, les élus de Soisy, de St-Germain-lès-Corbeil et d'Étiolles, et les spécialistes locaux (pilotes, contrôleurs aériens) ont travaillé sur une nouvelle proposition de procédure. Celle-ci consiste à inciter les pilotes à prendre de l'altitude le plus rapidement possible.

Les gains de cette nouvelle procédure :

- 1- Une baisse de près de 10 décibels des nuisances sonores et une baisse de la concentration de matière polluante pour l'ensemble des territoires survolés (y compris les communes du Val de Seine, aujourd'hui particulièrement concernées).
- 2- Une dispersion plus rapide des avions à haute altitude et donc une répartition des nuisances (affaiblies par l'altitude - voir paragraphe ci-dessus).
- 3- une baisse de la consommation de carburant, car plus vite les avions arrivent à haute altitude, plus vite ils pourront avoir une trajectoire directe pour atteindre leur destination.

Comparatif des décollages «trajectoire actuelle/ trajectoire proposée»



Les élus de Soisy-sur-Seine, ainsi que ceux des villes concernées par ce projet, restent mobilisés et poursuivent leur travail. Le Maire de Soisy-sur-Seine proposera prochainement aux habitants de la commune une **nouvelle réunion publique**.